

Syndicat Intercommunal

Des Cinq Villages

Siège : Mairie de BRECHAUMONT
(Haut-Rhin)

Séance du 3 Juillet 2017

Présidence : WIES Joël, Président

Membres du Conseil (Présent - Absent - Excusé - Procuration) :

BELLEMAGNY : BILGER Christian (Pr à CONRAD Yves) - LOLLIER Estelle (P) - SINGER Jean-Marc (E)

BRECHAUMONT : FRANCELE Cécile (P) - FREYMANN Caroline (E) - JUNG Richard (Pr à FRANCELE Cécile)

BRETTEN : BERNARD Robert (Pr à PFANTZER Pascal) - PFANTZER Pascal (P) - POULET Gaëtan (E)

ETEIMBES : CONRAD Yves (P) - DONZE Karine (Pr à KLINGLER Thierry) - KLINGLER Thierry (P)

SAINT-COSME RUSCH Anne (P) - WENGENROTH Pascal (P) - WIES Joël (P)

Assiste également : GENTZBITTEL Christelle - Secrétaire du SIS

L'an deux mille dix-sept, le trois juillet, à 17 H 30, le Comité Directeur, régulièrement convoqué le vingt-neuf juin deux mille dix-sept, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Joël WIES et réuni à la majorité de ses membres en exercice, a désigné, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Pascal WENGENROTH pour remplir les fonctions de secrétaire.

Nombre de Conseillers : ↪ Elus : 15 ↪ En Fonction : 15 ↪ Présents : 08

Vote : ↪ Pour : 11 ↪ Abstention : 01 ↪ Contre : 00

OBJET : REFORME RYTHMES SCOLAIRES - PASSAGE A LA SEMAINE DE 4 JOURS POUR LA RENTREE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE 2017

En préambule, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, M^r Le Président rappelle la décision prise lors du Comité-Directeur qui s'est tenu le 26 Juin dernier de maintenir la semaine de 4.5 jours pour la rentrée scolaire de septembre 2017 étant donné que le décret ministériel n'était pas paru et que la Communauté de Communes Porte d'Alsace-Largue envisageait de revenir à la semaine de 4 jours seulement à partir de la rentrée scolaire de septembre 2018.

Or, le décret N° 2017-1108 du 27 Juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques permettant de déroger au décret dit « Peillon » a été promulgué le 27 Juin 2017. Il permet d'organiser les enseignements sur 4 jours avec des journées de 6 heures.

De ce fait, la position de la Communauté de Commune Porte d'Alsace-Largue a changé dans le sens où elle laisse la possibilité au SIS de repasser à la semaine de 4 jours.

Aussi, afin de respecter le vote exprimé lors du Conseil d'Ecole Extraordinaire de l'Ecole des Cardamines d'ETEIMBES du 26 Juin dernier approuvant le passage à la semaine de 4 jours, Monsieur Le Président propose d'y donner suite en repassant à la semaine de 4 jours.

Après délibération, le Comité-Directeur avec 11 (onze) voix pour et 1 (une) abstention :

- DECIDE DE PASSER à la semaine de 4 jours à partir de la rentrée scolaire de septembre 2017
- FIXE les horaires de classe comme suit : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 H 10 à 11 H 40 et de 13 H 30 à 16 H 00

OBJET : RENOUELEMENT DU RECRUTEMENT TEMPORAIRE D'UN AGENT CONTRACTUEL SUR UN EMPLOI NON PERMANENT EN RAISON D'UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

Le Président expose la nécessité de renouveler le recrutement d'un Adjoint Technique Territorial afin de faire face à un accroissement temporaire d'activité au sein de l'Ecole des Cardamines d'ETEIMBES.

L'agent contractuel embauché sera en charge de l'entretien et du nettoyage des locaux et des salles de classe de l'Ecole des Cardamines d'ETEIMBES.

Après ces explications, le Comité Directeur décide, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

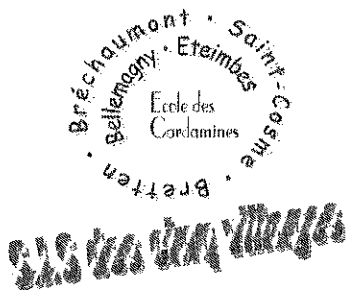
- DECIDE DE RENOUELER le contrat de travail de M^{me} Isabelle HIRTZ de BRETTE en tant qu'Adjoint Technique Territorial à l'Echelon N° 1 à temps non complet à raison de **48 Heures mensuelles du 1^{er} Janvier 2018 au 15 Décembre 2020**

- DE FIXER la rémunération de cet agent sur la base de l'indice brut plancher 347 indice majoré 325 de la grille indiciaire du 1^{er} Février 2017 de la Fonction Publique Territoriale au prorata de la durée de travail

- DE RECONSIDERER la situation de M^{me} Isabelle HIRTZ au terme de l'échéance de son contrat de travail pour lui proposer la transformation de son contrat CDD en CDI sous réserve de remplir toutes les conditions générales fixées par la loi et notamment justifier d'une durée de services de 6 ans (six) accomplis dans son poste

- AUTORISE le Président à signer le contrat de travail ainsi que tout document y afférent

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, M^r Le Président lève la séance à 18 H 12.



5, rue de l'Église
68210 BRÉCHAUMONT
☎ / Fax 03 89 25 00 83

**APPROBATION DE LA SEANCE DU COMITE DIRECTEUR
DU 3 JUILLET 2017 A 17 H 30**

NOM & PRENOM	PRESENT	ABSENT	EXCUSE	VOTE PAR PROCURATION
BELLEMAGNY				
BILGER Christian				CONRAD Yves
LOLLIER Estelle				
SINGER Jean-Marc				
BRECHAUMONT				
FRANCELLE CECILE				
FREYMANN CAROLINE				
JUNG Richard				FRANCELLE Cécile
BRETTEN				
BERNARD Robert				PFANTZER Pascal
PFANTZER Pascal				
POULET Gaëtan				

NOM & PRENOM	PRESENT	ABSENT	EXCUSE	VOTE PAR PROCURATION
ETEIMBES				
CONRAD Yves				
DONZE Karine				KLINGER Thierry
KLINGLER Thierry				
SAINT-COSME				
RUSCH Anne				
WENGENROTH Pascal				
WIES Joël				